

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/076 DU 11 NOVEMBRE 2025 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/027 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement ;

Sur proposition du Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Inspecteur Général du Ministère :
Monsieur Jean Bosco BASOMINGERA.

Article 2 : Sont nommés :

1. Responsable d'Action Planification, Programmation et Suivi-Evaluation :
Madame Darlène WUBAHIMANA.
2. Responsable d'Action Ressources Humaines, Matérielles et Financières :
Monsieur Janvier NTIBAGIRIRWA.
3. Responsable d'Action Communication, Information et Archivage :
Madame Jeanne MUKENGURUKA.

Article 3 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Transports :
Monsieur Georges HAKIZIMANA.
2. Responsable d'Action Transport Terrestre :
Monsieur Normand NDAYIRAGIJE.
3. Responsable d'Action Transport Aérien :
Monsieur Fabrice HABONIMANA.
4. Directeur des Transports Intérieurs :
Monsieur Edouard NYANDWI.
5. Responsable d'Action Transport Lacustre :
Monsieur Emile NDAYIKENGURUKIYE.
6. Responsable d'Action Transport Ferroviaire :
Monsieur Jean Bosco RUHARA.
7. Directeur des Transports Internationaux :
Monsieur Athanase NDAYIRAGIJE.

Article 4 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Infrastructures de Transports :
Monsieur Janvier HAVYARIMANA.
2. Responsable d'Action Réseau Routier :
Monsieur Balthazar MBONIMPA.
3. Responsable d'Action Aménagement des Aires de Stationnement, de Repos, d'Arrêt et des Gares de Transit pour les Voyageurs :
Monsieur Fabien NZOHABONAYO.
4. Responsable d'Action Infrastructures de Transports Maritimes :
Monsieur Dieudonné BIZIGAMWA.
5. Responsable d'Action Infrastructures de Transports Aéroportuaires :
Monsieur Diomède BANZUBAZE.
6. Responsable d'Action Aménagement des Voies Ferroviaires :
Monsieur Gédéon NDIKUMASABO.
7. Directeur des Infrastructures de Transports :
Monsieur Jean Berchimans NDAYIZEYE.



Article 5 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Infrastructures Socio-Economiques et Administratives :
Monsieur Jean Bosco NKURUNZIZA.
2. Responsable d'Action Aménagement des Infrastructures Socio-Economiques et Administratives :
Monsieur Mélance NIFASHA.
3. Directeur des Infrastructures Socio-Economiques et Administratives :
Monsieur Meschack NIYONKURU.
4. Responsable d'Action Réhabilitation et Entretien des Infrastructures Socio-Economiques et Administratives :
Monsieur Emile KWIZERA.
5. Directeur de la Planification et des Normes :
Monsieur Christophe NDUWAYO.

Article 6 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Equipements et Rationalisation du Charroi de l'Etat :
Monsieur Jérôme NGENDAKUMANA.
2. Responsable d'Action Equipements Publics Roulants :
Madame Marie Rose SIDUKEKUMANA.
3. Directeur du Charroi de l'Etat :
Monsieur Marijani Saidi KIGABO.
4. Responsable d'Action Equipements Publics non Roulants :
Madame Elisabeth NDAYISHIMIYE.
5. Directeur des Equipements et de l'Entretien :
Monsieur Innocent NZOPFUBUSA.

Article 7 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Habitat, Urbanisation, Gestion des Déchets et Assainissement :
Monsieur Salvator NAKUMURYANGO.
2. Responsable d'Action Gestion des Déchets dans les Centres Urbains et Centres à Vocation Urbaine :
Monsieur Isaac NIYOKINDI.
3. Responsable d'Action Gestion du Réseau de Collecte des Eaux Pluviales dans les Centres Urbains :
Monsieur Jean Marie Vianney NZISABIRA.

4. Directeur de la Planification du Logement :
Monsieur Charles NIZIGIYIMANA.
5. Responsable d'Action Elaboration des Schémas Directeurs, Plans Locaux et des Plans Particuliers d'Aménagement et d'Urbanisme des Centres Urbains et des Centres à Vocation Urbaine :
Monsieur Freddy NIMBONA.
6. Responsable d'Action Aménagement des Ravins et des Rivières dans les Villes :
Madame Consolate RWAMO.
7. Responsable d'Action Réhabilitation et Restructuration des Quartiers Habités :
Monsieur Yves NDIKUMANA.
8. Responsable d'Action Promotion des Logements Sociaux :
Monsieur Arthémon NDAYISABA.
9. Directeur de la Gestion du Logement Social :
Madame Emelyne NAHIMANA.

Article 8 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.


Article 9 : Le Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 11 novembre 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-



PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,
DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES
TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT,



Jean Claude NZOBANEZA.